CHAPITRE 11 :
ELEMENTS FIGURANT DANS L'ETUDE DE DANGERS

PRESENTATION DU CHAPITRE 12

Ce chapitre **présente les éléments de l'étude d'impact figurant dans l'étude de dangers.**

SOMMAIRE

Page

1• PRINCIPES GENERAUX 231

2• ELEMENTS DE L'ETUDE D'IMPACT FIGURANT DANS L'ETUDE DE DANGERS..... 231

1• PRINCIPES GENERAUX

Les éléments de l'étude d'impact figurant dans l'étude de dangers (cf. Classeur 1), dans une forme synthétique, sont présentés dans le présent chapitre.

D'une manière générale, il s'agit des éléments des chapitres suivants :

- Chapitre 1, qui constitue une description du projet,
- Chapitres 2 et 3, relatif à l'état initial de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet,
- Chapitres 4 et 5, sur les incidences du projet sur l'environnement,
- Chapitres 7 et 8, concernant les mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues, dans la mesure où l'estimation des risques doit prendre en compte les mesures mises en œuvre pour limiter la probabilité des accidents potentiels (mesures préventives) ou en réduire les conséquences (mesures d'intervention).

Seuls sont pertinents les éléments permettant de définir les cibles (populations, milieux) et ceux susceptibles de jouer un rôle dans la propagation ou l'intensité d'un accident, ou d'en éviter la matérialisation ou d'en limiter les conséquences.

2• ELEMENTS DE L'ETUDE D'IMPACT FIGURANT DANS L'ETUDE DE DANGERS

Domaines	Etat initial (chapitre 2 et 3)	Projet / Incidences (chapitres 4 et 5)	Mesures (chapitres 7 et 8)
Eaux superficielles et souterraines **Géologie/Sols**	Site en dehors de tout champ d'inondation de cours d'eau. Site en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP.	Emploi d'hydrocarbures.	Mesures de prévention des risques de déversement d'hydrocarbures. Mesures d'intervention en cas d'accident.
Sites et paysages	Sans objet.		
Milieu naturel	Faune, flore, milieux naturels.	Pollution des milieux.	Mesures de prévention des risques de déversement d'hydrocarbures.
Voisinage	Population. Activités industrielles.	Vibrations et projections. Poussières. Odeurs, fumées, gaz.	Maintien d'une distance de sécurité par rapport aux réseaux. Arrosage des pistes. Interdiction de brûlage de déchets. Surveillance des engins (tenue d'un cahier d'entretien).
Climat /Air	Vent. Précipitations.	Poussières. Odeurs, fumées, gaz.	Mesures de réduction des émissions.
Transport	Voies de communication.	Circulation. Dégradation/salissure des chaussées.	Respect du Code de la Route. Entretien des engins et camions / de la voirie. Contrôle de la charge des camions.
Activités agricoles et loisirs	Sans objet.		
Biens matériels **Patrimoine**	Habitat. Terrains et chemins. Réseaux.	Endommagement des réseaux publics.	Maintien d'une distance de sécurité par rapport aux réseaux.
Déchets	Sans objet à l'état initial.	Stockage de déchets dangereux sur le site.	Collecte systématique et sélective des déchets. Evacuation vers des filières appropriées.